RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MACON
CANTON DE CLUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SALORNAY-SUR-GUYE

COMMUNE DE SALORNAY-SUR-GUYE

Séance du 25 juin 2015

Nombre de Membres en exercice 15
Absent(s) : 0
Excusé(s) : 3

Date de la convocation
16/06/15

L'an deux mil quinze et le vingt-cinq juin
à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Luc FONTERAY

Étaient présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Madame BERTRAND Catherine - Monsieur GEORGES Patrick - Mesdames COURTOIS Nadine – COGNARD Céline - MILAN Marie-Laure – Monsieur MEUNIER Julien — Madame BAILLY Monique – Messieurs BARITEL Cédric – MALDEREZ Alain – MOREAU Didier
Excusés : Mesdames DESBAS Catherine - MENDEZ Emmanuelle – Monsieur THEVENOUD Guy

Madame BERTRAND Catherine a été désignée secrétaire de séance

Objet de la délibération : **Vœu relatif au projet de Center Parcs sur la commune du Rousset**

Le projet Center Parcs dans la forêt de la commune du Rousset est un enjeu essentiel pour notre région Bourgogne, la Saône-et-Loire et notre territoire en particulier. Le Center Parcs du Rousset devrait compter environ 400 cottages conçus selon le label HQE (Haute Qualité Environnementale) pour une surface au plancher de 1700 m², un espace aqua-ludique, des restaurants, des commerces, des espaces de jeux. La forêt dans laquelle se situera le projet est une forêt d'exploitation non domaniale, composée à plus de 95 % de pins « douglas », ne présentant pas d'enjeu environnemental ou écologique particulier.

Ce projet est appelé à créer environ 300 emplois directs, plus de 400 emplois indirects et des centaines d'emplois pendant les deux années de travaux.

Pour autant que le projet ne se cantonne pas en une offre de tourisme « hors sol », il permettrait de faire découvrir notre territoire aux touristes, développer notre économie locale et contribuer à améliorer l'attractivité de notre région.

Lors de la réunion du débat public à Cluny, le 13 mai dernier, les responsables du projet ont indiqué que les enquêtes faites dans les Center Parcs existants montrent que les visiteurs sont de plus en plus intéressés par la découverte du territoire, hors du parc. Ils ont par ailleurs reconnu que leur souhait d'une implantation au Rousset est directement lié à la proximité de Cluny.

Vœu :

- Face à l'enjeu que représente le projet de Center Parcs du Rousset, notamment en termes d'emplois et d'activités économiques, le Conseil Municipal de la commune de SALORNAY-sur-GUYE apporte son soutien à l'initiative du Conseil général de Saône-et-Loire et du promoteur, qui ont saisi conjointement la Commission nationale des Débats Publics pour jouer la carte de la transparence et de la concertation.
- Le Conseil Municipal demande que le Conseil départemental et le Conseil régional conditionnent leur soutien à ce que l'investisseur opte clairement pour un tourisme ouvert, prenant en compte l'environnement humain, culturel, patrimonial et naturel et que le porteur de projet se concerte avec les Offices de Tourisme, et en particulier celui du Clunisois, pour étudier des formules incluant des « pass découverte », liant l'offre de Center Parcs à celle du Clunisois, en circuit court.

- Dans ce débat, nous appelons au dialogue entre toutes les sensibilités, sans a priori ni ostracisme, qui est le meilleur gage de la construction d'un projet, ouvert, dynamique, réellement adapté au Clunisois, créateur d'emplois et facteur de développement local.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean-Luc FONTERAY

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 29/06/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 29/06/2015